



Note confidentielle de renseignements médicaux

1- IDENTITE DE L'ENFANT

Nom : ----- Prénom : ----- Classe : -----

Date de naissance : ---/---/--- Lieu de naissance : ----- Nationalité : -----

Votre enfant fréquente-t-il le centre de loisirs de Levallois-Perret ? oui non

Si oui lequel ? -----

Pour les nouveaux élèves : l'enfant a-t-il bénéficié d'une visite médicale scolaire ? oui non

Adresse exacte de l'école fréquentée l'an dernier :

Nom : -----

Rue : ----- code postal : ----- Ville : -----

2- COMPOSITION DE LA FAMILLE

Coordonnées des parents ou de représentant légal (nom, prénom, adresse, téléphone):

☑ père ☑ mère : Nom : ----- Prénom: -----

Adresse:-----

Tél domicile :----- Tél travail: -----Tél portable:-----

☑ père ☑ mère : Nom: ----- Prénom:-----

Adresse:-----

Tél domicile :----- Tél travail: -----Tél portable:-----

Autres enfants composant la famille (prénoms, année de naissance) :

Y a-t-il des problèmes de santé au sein de la fratrie ? -----



ÉCOLE NOUVELLE
EMILIE BRANDT
ÉCOLE EMILIE BRANDT
12, rue du parc
92300 Levallois Perret

Médecin scolaire : Dr Nathalie Rodallec
Infirmière scolaire : Mme Sajous Marianne

3- RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ELEVE

- L'enfant a-t-il un problème de santé chronique ?

(Asthme, diabète, épilepsie, allergie,...) : -----

- L'enfant a-t-il bénéficié d'un projet d'accueil individualisé (PAI) ?

Si oui pour quelle maladie chronique ? -----

- A-t-il subi une intervention chirurgicale ?

Si oui laquelle ? -----

- Actuellement, l'enfant suit-il un traitement ?

Si oui lequel ? -----

Votre enfant a-t-il eu une consultation ophtalmologique ? -----

- Est-il suivi dans une consultation spécialisée ?

Si oui indiquer laquelle ? -----

Veillez joindre **obligatoirement** la photocopie du carnet de santé des **pages vaccinations** avec le nom de votre enfant sur toutes les pages.

Nom du médecin traitant : ----- téléphone : -----

Date :

Signatures des parents :



PRISE DE MÉDICAMENTS

Le personnel de l'école (enseignant et administratif) n'est pas habilité à donner des médicaments quels qu'ils soient.

Cependant, comprenant qu'une fin de maladie ou convalescence nécessite un traitement médical, les médicaments seront administrés **exceptionnellement aux enfants, et seulement sur présentation de l'ordonnance médicale.**

L'ordonnance et les médicaments (avec le nom sur les boîtes) devront être donnés au secrétariat.

ALLERGIE

Le secrétariat pourra vous remettre un PAI (projet d'accueil individualisé), si votre enfant a des allergies/intolérances, asthme...

La partie médicale du PAI sera remplie et signée par le médecin spécialiste qui suit votre enfant (accompagnée de l'ordonnance de son traitement). Vous retournez le PAI signé par vos soins au secrétariat de l'école.

Il est impératif de mettre le médicament dans une petite trousse étiquetée avec le prénom de votre enfant, qui sera rangée à l'infirmerie.

Le PAI sera également indispensable pour les séjours en classe verte de vos enfants.

ABSENTEISME

Nous demandons aux parents, en cas d'absence de leur enfant

- De faire connaître dans les plus brefs délais les motifs de l'absence.
- S'il s'agit d'une absence prévisible, l'information devra en être donnée préalablement à l'école, via le cahier de messages rouge, avec indication des motifs.

Les certificats médicaux ne sont exigibles que dans les cas de maladies contagieuses.

Afin de lutter contre l'absentéisme, il est demandé aux directeurs de signaler à l'Inspection de l'Éducation Nationale les absences non excusées ou répétitives.